

ABONNEMENTS.

Canada... \$3.00
Etats-Unis (en or)... 3.50
SIX MOIS.
Canada... \$1.50
Etats-Unis... 1.75

LE FRANC-PARLEUR
CREDIDI · PROPTER · QVOD · LOCVTVS · SVM.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, par ligne... \$0.03
Chaque insertion suivante par ligne... 0.02

REDICTION.

Les lettres et manuscrits destinés à la rédaction doivent être adressés
M. ADOLPHE OUMET
RÉDACTEUR-EN-CHIEF du Journal
Le Franc-Parleur.

BUREAUX : 22, RUE SAINT-GABRIEL.

ADOLPHE OUMET, RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE.

PRIX : \$3.00 PAR AN

AVIS.

Nous prions nos abonnés, tant ceux des villes que ceux des campagnes, de ne pas oublier que depuis le premier Mai, le premier semestre de leur abonnement au "Franc-Parleur" est expiré.

Nous comptons sur leur ponctualité à remplir leurs obligations, comme par le passé.

En accomplissant un devoir, ils auront le mérite de nous rendre un service.

Feuilleton du "Franc-Parleur"

LE DOCTEUR OX.

(Suite.)

En parlant ainsi, le bourgmestre, sous l'empire d'une surexcitation extraordinaire élevait la voix au diapason de la colère. Il était furieux, ce digne van Triasse, et certainement, on dut l'entendre du dehors.

En fermant la porte avec une violence qui ébranla la maison, le bourgmestre entra chez le conseiller à sa suite.

Peu à peu, quand ils eurent fait une vingtaine de pas dans la campagne, les dignes notables se calmèrent. Leur marche se ralentit, leur allure se modifia. L'illumination de leur face s'éteignit; de rouges, ils redevinrent roses.

Et un quart d'heure après avoir quitté l'usine, van Triasse disait doucement au conseiller Niklausse :

"Un aimable homme que ce docteur Ox. Je le verrai toujours avec le plus grand plaisir."

VI.—On Frantz Niklausse et Suzel van Triasse formaient quelques projets d'avenir.

Nous lecteurs savent que le bourgmestre avait une fille, Mlle Suzel. Mais, si perspicaces qu'ils soient, ils n'ont pu deviner que le conseiller Niklausse avait une fille, M. Frantz. Et, l'eussent-ils deviné, rien ne pouvait leur permettre d'imaginer que Frantz fut le fiancé de Suzel.

Il ne faut pas croire que les jeunes cœurs ne battaient pas dans cette cité exceptionnelle; seulement ils battaient avec une certaine lenteur. On s'y mariait comme dans toutes les autres villes du monde, mais on y mettait le temps. Les futurs, avant de s'engager dans ces liens terribles, voulaient s'étudier, et les études duraient au moins dix ans, comme au collège. Il était rare qu'on fût « reçu » avant ce temps.

Oui, dix ans! dix ans on se faisait la cour! Est-ce trop, vraiment, quand il s'agit de se lier pour la vie? On étudie dix ans pour être ingénieur ou médecin, avocat ou conseiller de préfecture, et l'on voudrait en moins de temps acquérir les connaissances nécessaires pour faire un mari? C'est inadmissible, et, affaire de tempérament ou de raison, les Quinquendons nous paraissent être dans le vrai en prolongeant ainsi leurs études.

Quand on voit, dans les autres villes, libres et ardentes, des mariages s'accomplir en quelques mois, il faut hausser les épaules et s'empresse d'envoyer ses garçons au collège et ses filles au pensionnat de Quinquendone.

On ne citait depuis un demi-siècle qu'un seul mariage qui eût été fait en deux ans, et encore il avait failli mal tourner!

Frantz Niklausse aimait donc Suzel van Triasse, mais paisiblement, comme on aime quand on a dix ans devant soi pour

acquérir l'objet aimé. Toutes les semaines, une seule fois et à une heure convenue, Frantz venait chercher Suzel, et il l'emmenait sur les bords du Vaar. Il avait soin d'emporter sa ligne à pêcher, et Suzel n'avait garde d'oublier son canevaas à tapisserie, sur lequel ses jolis doigts mariaient les fleurs les plus invraisemblables.

Il convient de dire ici que Frantz était un jeune homme de vingt-deux ans, qu'un léger duvet de pêche apparaissait sur ses joues, et enfin que sa voix venait à peine de descendre d'une octave à une autre.

Quant à Suzel, elle était blonde et rose. Elle avait dix sept ans et ne détestait pas de pêcher à la ligne. Singulière occupation que celle-là, pourtant, et qui vous oblige à lutter d'astuce avec un barbillon. Mais Frantz aimait cela. Ce passe-temps allait à son tempérament. Patient autant qu'on peut l'être, se plaisant à suivre d'un œil un peu rêveur le bouchon de liège qui tremblait au fil de l'eau, il savait attendre, et quand après une séance de six heures, un modeste barbillon, ayant pitié de lui, consentait enfin à se laisser prendre, il était heureux, mais il savait contenir son émoi.

Ce jour-là, les deux futurs, on pourrait dire les deux fiancés, étaient assis sur la berge verdoyante. Le limpide Vaar murmurait à quelques pieds au-dessous d'eux. Suzel poussait nonchalamment son aiguille à travers le canevaas. Frantz ramenait automatiquement sa ligne de gauche à droite, puis il la laissait redescendre le courant de droite à gauche. Les barbillons faisaient dans l'eau des ronds capricieux qui s'entre-croisaient autour du bouchon, tandis que l'hameçon se promenait à vide dans les couches plus basses.

De temps à autre :

"Je crois que ça mord, Suzel, dit Frantz, sans aucunement lever les yeux sur la jeune fille."

"Le croyez-vous, Frantz? répondait Suzel, qui abandonnant un instant son ouvrage, suivait d'un œil ému la ligne de son fiancé."

"Mais non, reprénaît Frantz. J'avais cru sentir un petit mouvement. Je me suis trompé."

"Ça mordra, Frantz, répondait Suzel de sa voix pure et douce. Mais n'oubliez pas de « ferrer » à temps. Vous êtes toujours en retard de quelques secondes, et le barbillon en profite pour s'échapper."

"Voulez-vous prendre ma ligne, Suzel?"

"Volontiers, Frantz."

"Alors donnez-moi votre canevaas. Nous verrons si je serai plus adroit à l'aiguille qu'à l'hameçon."

Et la jeune fille prenait la ligne d'une main tremblante, et le jeune homme faisait courir l'aiguille à travers les mailles de la tapisserie. Et pendant des heures ils échangeaient ainsi de douces paroles, et leurs cœurs palpaient lorsque le liège frémissait sur l'eau. Ah! puissent-ils ne jamais oublier ces heures charmantes, pendant lesquelles, assis l'un près de l'autre, ils écoutaient le murmure de la rivière.

Ce jour-là, le soleil était déjà très abaissé sur l'horizon, et, malgré les talents combinés de Suzel et de Frantz, « ça n'avait pas mordu. » Les barbillons ne s'étaient point montrés compatissants, et ils riaient des jeunes gens qui étaient trop justes pour leur en vouloir.

"Nous serons plus heureux une autre fois, Frantz, dit Suzel, quand le jeune pêcheur repiqua son hameçon toujours vierge sur sa planchette de sapin."

"Il faut l'espérer, Suzel, répondit Frantz."

Puis, tous deux, marchant l'un près de l'autre, reprirent le chemin de la maison, sans échanger une parole, aussi muets que leurs ombres, qui s'allongeaient devant eux. Suzel se voyait grande, grande, sous les rayons obliques du soleil couchant. Frantz paraissait maigre, maigre, comme la longue ligne qu'il tenait à la main.

On arriva à la maison du bourgmestre. De vertes touffes d'herbe encastraient les pavés luisants, et on se fit bien gardé de les arracher, car elles capitonnaient la rue et assourdissaient le bruit des pas.

Au moment où la porte allait s'ouvrir, Frantz crut devoir dire à sa fiancée :

"Vous savez, Suzel, le grand jour approche."

"—L'approche, en effet, Frantz! répon-

dit la jeune fille en abaissant ses longues paupières.

"—Oui, dit Frantz, dans cinq ou six ans....."

"—Au revoir, Frantz, dit Suzel."

"—Au revoir, Suzel, répondit Frantz. Et, après que la porte se fut refermée, le jeune homme reprit d'un pas égal et tranquille le chemin de la maison du conseiller Niklausse."

VII.—On les andante devlement des allegro et les allegro des vivace.

L'émotion causée par l'incident de l'avocat Schut et du médecin Custos s'était apaisée. L'affaire n'avait pas eu de suite. On pouvait donc espérer que Quinquendone rentrerait dans son apathie habituelle, qu'un événement inexplicable avait momentanément troublé.

Cependant le tuyautage destiné à conduire le gaz oxy-hydrique dans les principales édifices de la ville s'opérait rapidement. Les conduites et les embranchements se glissaient peu à peu sous le pavé de Quinquendone. Mais les bees manquaient encore, car leur exécution étant très-délicate, il avait fallu les faire fabriquer à l'étranger. Le docteur Ox se multipliait; son préparateur Ygène et lui ne perdaient pas un instant, pressant les ouvriers, parachevant les délicats organes du gazomètre, alimentant jour et nuit les gigantesques piles qui décomposaient l'eau sous l'influence d'un puissant courant électrique. Qui! le docteur Ox fabriquaient déjà son gaz, bien que la canalisation ne fut pas encore terminée; ce qui, entre nous aurait du paraître assez singulier. Mais avant peu, — du moins on était fondé à l'espérer, — avant peu, au théâtre de la ville, le docteur Ox inaugurerait les splendeurs de son éclairage.

Car Quinquendone possédait un théâtre, bel édifice, une foi, dont la disposition intérieure et extérieure rappelait tous les styles. Il était à la fois byzantin, roman, gothique, Renaissance, avec des portes en plein cintre, des fenêtres ogivales, des rosaces flamboyantes, des clochetons fantaisistes, en un mot, un spécimen de tous les genres, moitié Panthéon, moitié Grand Café parisien, ce qui ne saurait étonner, commencé sous le bourgmestre Ludwig van Triasse, en 1175, il ne fut achevé qu'en 1837, sous le bourgmestre Natalis van Triasse. On avait mis sept cents ans à le construire, et il s'était successivement conformé à la mode architecturale de toutes les époques. N'importe! c'était un bel édifice, dont les piliers romains et les voûtes byzantines ne juraient pas trop avec l'éclairage au gaz oxy-hydrique.

On jouait un peu de tout au théâtre de Quinquendone, et surtout l'opéra-comique. Mais il faut dire que les compositeurs n'eussent jamais pu reconnaître leurs œuvres, tant les mouvements en étaient changés.

En effet, comme rien ne se faisait vite à Quinquendone, les œuvres dramatiques avaient dû s'approprier au tempérament des Quinquendoniens. Bien que les portes du théâtre s'ouvrirent habituellement à quatre heures et se fermaient à dix, il était sans exemple que, pendant ces six heures, on eût joué plus de deux actes. Robert le Diable, les Huguenots, ou Guillaume Tell, occupaient ordinairement trois soirées, tant l'exécution de ces chefs-d'œuvre était lente. Les vivace au théâtre de Quinquendone, flânaient comme de véritables adagio. Les allegro se traînaient longuement, longuement. Les quadruples croches ne valaient pas des rondes ordinaires ou tout autre. Les roulades les plus rapides, exécutées au goût des Quinquendoniens, avaient les allures d'un hymne de plain-chant. Les trilles nonchalants s'allongeaient, se compassaient, afin de ne pas blesser l'oreille des dilettanti. Pour tout dire par un exemple, l'air rapide de Figaro, à son entrée au premier acte du Barbier de Séville, se battait au numéro 33 du métronome et durait cinquante-huit minutes, — quand l'acteur était un brûleur de planches.

On le pense bien les artistes venus du dehors avaient dû se conformer à cette mode; mais, comme on les payait bien, ils ne se plaignaient pas, et ils obéissaient fidèlement à l'archet du chef d'orchestre, qui, dans les allegro, ne battait jamais plus de huit mesures à la minute.

Mais aussi quels applaudissements ac-

cueillaient ces artistes, qui enchantaient, sans jamais les fatiguer, les spectateurs de Quinquendone! Toutes les mains frappaient l'une dans l'autre à des intervalles assez éloignés, ce que les comptes-rendus des journaux traduisaient par applaudissements frénétiques; et une ou deux fois même, si la salle étonnée ne croula pas sous les bravos, c'est que, au douzième siècle, on n'épargnait dans les fondations ni le ciment ni la pierre.

D'ailleurs, pour ne point exalter ces enthousiastes natures de Flamands, le théâtre ne jouait qu'une fois par semaine, ce qui permettait aux acteurs de creuser plus profondément leurs rôles et aux spectateurs de digérer plus longuement les beautés des chefs-d'œuvres de l'art dramatique.

Or, depuis longtemps les choses marchaient ainsi. Les artistes étrangers avaient l'habitude de contracter un engagement avec le directeur de Quinquendone, lorsqu'ils voulaient se reposer de leurs fatigues sur d'autres scènes, et il ne semblait pas que rien dût modifier ces coutumes invétérées, quand, quinze jours après l'affaire Schut-Custos, un incident inattendu vint jeter à nouveau le trouble dans les populations.

C'était un samedi, jour d'opéra. Il ne s'agissait pas encore, comme on pourrait le croire, d'inaugurer le nouvel éclairage. Non; les tuyaux aboutissaient bien dans la salle, mais, pour le motif indiqué plus haut, les bees n'avaient pas encore été posés, et les bougies du lustre projetaient toujours leur douce clarté sur les nombreux spectateurs qui encombraient le théâtre. On avait ouvert les portes au public à une heure après-midi, et à trois heures la salle était à moitié pleine. Il y avait eu un moment une queue qui se développait jusqu'à l'extrémité de la place Saint-Ernuph, devant la boutique du pharmacien Josse Liefrinck. Cet empressement faisait pressentir une belle représentation.

(A continuer.)

Allocution du Pape.

Dimanche 12 juillet, tous les collèges étrangers résidant à Rome avaient l'honneur d'être reçus en audience par Sa Sainteté. On y remarquait le collège de la Propagande, le collège américain du Nord et le collège Pie latin-Américain, les collèges germanique-hongrois, anglais, irlandais, écossais, polonais belge, grec et le séminaire français de Santa Chiara.

Le R. P. Freyd, supérieur de ce dernier collège et consultant de la Propagande, donna lecture d'une très noble adresse, dans laquelle il exprimait à Sa Sainteté les sentiments de dévotion fervente et de respect sans bornes que professent pour Sa Sainteté tous ces jeunes ecclésiastiques, venus de toutes les parties du monde pour recueillir la vraie science auprès du siège infaillible de Pierre, afin de la répandre ensemble par tout l'univers avec la lumière de l'Évangile. Les voici, disait le P. Freyd, prosternés aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ pour implorer sa bénédiction apostolique.

Le Saint-Père a daigné répondre :

"Il est bien vrai le tableau qui vient d'être fait par le P. recteur du collège de Santa-Chiara, de la position sociale et de l'état de la religion catholique. Mais il a été dit spécialement qu'ils sont nombreux les ennemis qui assaillent l'Église, qui la voudraient voir détruite et qui, pour obtenir cette destruction, se servent de divers moyens, usant ici de ruse et d'ouverture, là d'embauches cachées et d'hypocrisie, car tous les moyens sont bons aux ennemis de Dieu, pourvu qu'ils réussissent à atteindre cette fin. Mais ils ne l'obtiendront pas, non, jamais, et nous, soyons toujours prompts à ramener notre foi par ces divers paroles: Porte non prevalent."

"Pour vous qui êtes jeunes encore et destinés de Dieu à évangéliser la vérité dans les diverses parties du monde, c'est à vous plus particulièrement que s'adressent les paroles de Jésus-Christ que nous lisons ce matin dans l'évangile: Attendez à falsis prophetis."

"Il y en a beaucoup, mes chers fils, oui, beaucoup de ces faux prophètes. Attendez: Prenez garde à tous ceux qui n'entreront pas par la porte dans le sanctuaire. Attendez: Prenez garde à ceux qui sont des maîtres de mensonge, comme dit le prince des apôtres. Attendez: Prenez garde à

ceux qui sont transportés d'un orgueil sans mesure, comme dit l'apôtre. La superbe n'a qu'un seul pied et elle précipite facilement, comme de fait, tant de superbes ont été horriblement précipités.

Attendez: Prenez garde à ceux-là, parce qu'ils sont impies, et non-seulement ils sont impies, mais l'apôtre Saint Jude Thadée les caractérise par une série d'épithètes dont la lecture seule fait frémir d'horreur.

"Ce sont ceux-là qui prêchaient dans la chair et qui, de disciples de la vérité, sont devenus maîtres d'erreur et de mensonge: Attendez. Contre eux, c'est votre devoir de combattre par toutes les armes dont vous pouvez disposer, la science, la pureté de la vie, la patience, car Dieu vous envoie comme des agneaux au milieu des loups.

"Parmi ceux que vous devez combattre dans leurs erreurs pour les illuminer et les ramener au bercail par le moyen de la grâce divine, il en est quelques-uns qui sont sourds à tout avertissement; fils de malédiction, disait saint Pierre; ce sont les aveugles et conducteurs d'aveugles, c'est pourquoi vous devez les abandonner à eux-mêmes. Ubi non est auditus, non est datus sermo (1). Il y en a ensuite beaucoup d'autres qui sont illusionnés, et ceux-ci, vous devez les rappeler par tous les moyens que peut suggérer une ingénieuse charité, et s'il est possible, les porter jusqu'aux pieds de notre divin Rédempteur. Il faut employer tous les moyens possibles, mais tous les moyens ne sont pas dans les mains de tous.

"Ceux d'entre vous qui sont pourvus d'un grand esprit et d'une grande instruction pourront combattre contre les géants de l'incrédulité. D'autres, à qui Dieu aura donné une moindre pénétration d'esprit, contribueront eux aussi au triomphe de la vérité, en faisant valoir ce talent qu'ils ont reçu de Dieu.

"Regardez David. Il était si assuré de pouvoir tuer le superbe Goliath qu'il n'hésita pas à se présenter à Saul pour s'offrir à combattre le monstre menaçant contre lequel aucun des Hébreux n'avait osé se mesurer. Saul hésitait, mais, après avoir entendu le récit des entreprises du jeune berger, de ses victoires sur les ours et sur les lions, il commença à prendre confiance et ordonna que le combattant imberbe fût revêtu des armes royales, du baume, c'est-à-dire du casque et de tout le reste de l'armure royale. David donc se vêtit comme le voulait le roi, mais à peine eut-il ce poids sur le dos, qu'essayant de marcher, il put à peine se mouvoir. Alors il s'écria: Je ne puis marcher ainsi, car je n'en ai pas l'habitude.

"De cela, je conclus que tous ne sont pas aptes à combattre certains géants d'incrédulité, parce qu'ils n'ont pas l'armure propre à ce combat. Mais, s'ils ne peuvent combattre directement, ils peuvent les combattre par l'autorité d'une voix exemplaire, par l'instruction, par le soulagement du pauvre, et, comme tout vient de Dieu, par la méditation fervente de la Passion de son Fils, lequel, du haut de son trône des miséricordes, scrute les cœurs, les écoute et les exauce.

"David, embarrassé dans une pesante armure, s'en dépoilla et se contenta de prendre cinq pierres très limpides ramassées près du lit du torrent, et c'est avec l'une d'elles, lancée par sa fronde, qu'il atteignit au front le géant, lequel, tombant par terre, y étendit son cadavre: spectacle de confusion pour les Philistins, qui s'enfuirent épouvantés; sujets de joie pour les Hébreux, qui élevèrent des hymnes vers le Dieu des victoires.

"Or, vous le savez, les cinq pierres symbolisent les cinq plaies du divin Sauveur, et ces plaies, qui sont un baume de vie pour tous ceux qui les adorent et les regardent avec foi, avec amour, avec persévérance, sont aussi une cause de malédiction et d'abandon pour tous ceux qui les méprisent et les blasphèment.

"Vous, mes chers fils, approchez de ces plaies et spécialement de celle qui laisse ouverte l'entrée de son très saint cœur. En ces jours le monde catholique s'approche de cette source de charité. C'est là que, vous aussi, vous devez prendre cette vigueur qui doit vous accompagner quand vous livrez les combats du Seigneur. Et

(1) Ne faites point de discours à qui ne veut pas vous écouter.

d'abord, animés de l'esprit de Dieu, vous devez inviter tout le monde à la pénitence. Scindite corda vestra dicitur vous aux âmes qui vous seront confiées par vos pasteurs. Brisez vos cœurs, Penitentiam agite, faites pénitence, leur criez-vous encore, afin que vous deveniez dignes des miséricordes divines. Mais jamais vous ne direz qu'il faut s'accommoder à l'état présent des choses; ni cesser de répondre aux attaques des ennemis de Dieu, sous prétexte que cet état de violence doit périr. A ceux qui pensent de la sorte, une femme répond pour moi, et c'est elle qui adresse ces mémorables paroles: Et qui êtes-vous donc, vous qui tentez Dieu, etc.

"Quant à vous, chers fils, je conclus comme j'ai commencé. Attendez, à falsis prophetis. Et soyez sûrs, que tous les hommes de l'Église qui s'abandonnent à leur sens réprouvé, sont poussés par l'orgueil, par la cupidité et par une autre basse position.

"Je finirai par une histoire: Il y a vingt-six ans se présentait à moi un ecclésiastique (mort depuis quelques années) qui avait oublié lui aussi la sainteté de son caractère et de sa vocation. Il s'était, par malheur, engagé dans la révolution et il avait beaucoup travaillé pour être dans les hautes charges de l'État.

"Dans la conversation très variée que nous eûmes, il parla du corps ecclésiastique et il n'hésita pas à me proposer d'élever au clergé la perle la plus précieuse dont il est orné, celle qui le désigne le plus au respect des peuples.

"En bien! que les chutes des autres soient pour vous un motif de crainte qui vous maintienne toujours fidèle à Dieu. Autour de vous aussi l'ennemi commun rode à la recherche de quelqu'un qu'il puisse dévorer.

"En un mot, attendez à falsis prophetis, et pour vous défendre contre eux, augmentez votre confiance en Dieu, afin que, par la médiation de la très sainte Vierge Marie, il vous protège et vous défende à la vie, à la mort.

"Que ces quelques paroles vous soient comme un souvenir de moi et un encouragement à vous conserver pour l'Église, en vue de laquelle je voudrais tant multiplier les bons ministres, car la moisson est grande. Du reste, remettons-nous entre les mains de Dieu, parce que si le Seigneur ne garde lui-même la ville, il veille en vain celui qui la garde.

Benedictio Dei, etc."

La presse catholique.

Un des journaux des États-Unis les plus utiles à la Religion est le Catholic Sentinel de Portland, Oregon. La Foi, le zèle et le talent avec lesquels il est écrit méritent les ardeurs sympathiques de tous ceux qui aiment l'Église.

En lisant ce matin ses derniers numéros si remplis de belles choses, nous nous disions à nous-mêmes: quel beau rôle que celui de la presse vraiment catholique, qui soutient avec tant de courage le combat pour la vérité, et quelle somme de bien n'est-elle pas destinée à produire dans le monde! Aussi, voyons-nous avec bonheur pour notre confrère et le journalisme catholique en général, que ses mérites lui ont valu l'approbation de l'appui de tous les Evêques de cette partie de l'Amérique.

Nos Seigneurs l'archevêque d'Orégon City, l'Evêque de Newquay, le Vicaire Apostolique de la Colombie Britannique et l'Evêque de l'Île de Vancouver, tous les recommandent hautement à l'attention de leurs peuples et en ont fait leur organe.

Malgré les efforts qui sont faits sur tous les points du monde chrétien pour organiser la bonne presse, nulle part cependant on semble mieux comprendre que dans l'Église des États-Unis, toute l'importance qu'il faut donner à ce genre d'apostolat nouveau et le soin que le Pape lui-même désire et demande qu'en en ait.

Qui ne sait les sacrifices de travail et d'argent faits par Mgr. Porché, le zélé Archevêque de la Nouvelle-Orléans, pour fonder, écrire lui-même, et soutenir son remarquable journal Le Propagateur Catholique? »

Le Catholic Mirror de Baltimore n'est pas moins ouvertement et puissamment patronné par Nos Seigneurs les Archevê-

chez vinicelle, boîte 1003

ques de Baltimore, de Cincinnati et de Philadelphie. La liste des évêques qui portent un intérêt tout spécial au journalisme catholique serait interminable, si nous voulions rappeler ici ce qui se fait en Italie en France, en Allemagne, en Angleterre, etc., etc.

Les paroles suivantes de Pie IX, choisies par notre confrère du Catholic Sentinel pour épigraphe, donnent l'explication de toutes ces faveurs des évêques.

« La Providence sémble, de nos jours, avoir donné une grande mission à la Presse Catholique. C'est à elle qu'il appartient de conserver les principes de l'ordre et de la Foi là où ils sont encore debout, et de les propager partout où l'impéiété et une froide indifférence les a fait oublier. » [Lettre du Pape Pie IX, en 1855].

« Ne négligez pas aucun moyen pour répandre notre Sainte religion et ses enseignements salutaires dans les Etats-Unis, et procurez à beaucoup de malheureux qui se sont égarés, l'occasion de rentrer dans la voie du salut. » (Lettre du Pape Pie IX aux Evêques des Etats-Unis, en 1855), « Nous vous demandons avec instance de prêter votre aide, en toute bonne volonté et bienveillance, à ces hommes qui, animés de l'esprit catholique et possédant les connaissances suffisantes, consacrent leurs veilles à écrire et publier des livres et journaux, pour la défense et la propagation de doctrine Catholique. » (Lettre de Pie IX en 1853.)

LE FRANC-PARLEUR, Montréal, Vendredi, 7 Août 1874.

L'affaire des Tanneries.

Toute la presse de la Province de Québec s'est plus ou moins passionnée pour cette fameuse transaction.

Les journaux de l'opposition y ont vu de prime abord une seconde édition, sur un format plus restreint, il est vrai, du scandale du Pacifique, et, sans attendre les explications nécessaires et requises, ils ont decreté la chute du ministère local.

Les organes du gouvernement, de leur côté, ont trouvé la transaction toute naturelle et leur défense de l'affaire des Tanneries, sans être aussi complète qu'on pourrait la désirer, comporte cependant un cachet de vraisemblance qui la recommande à l'observation du public désintéressé.

Pour nous, qui sommes en dehors de ces questions brûlantes des partis politiques, et qui ne recherchons avant tout et pardessus tout que l'intérêt de nos compatriotes, qu'il entraîne ou non la chute d'un ministère ou l'avènement au pouvoir d'un nouveau cabinet, voici l'opinion que nous croyons devoir exprimer en toute sincérité de cœur sur cette question, après avoir étudié consciencieusement les raisons données de part et d'autre.

Laissant de côté les détails trop connus de cette célèbre affaire des Tanneries, nous trouvons que l'accusation telle que formulée est grave et même très grave.

Sans vouloir ici accuser qui que ce soit, et faire rejaillir sur la tête d'aucun membre du cabinet local la responsabilité d'un pareil acte, il nous semble que l'honneur de la Province et celui des intéressés exige le plus tôt possible une enquête sévère, minutieuse et impartiale.

L'opinion publique demande cette réparation, et nous avons confiance que le ministère local sera le premier à la requérir de la Législature Provinciale à sa prochaine réunion sessionnelle.

Les réputations ministérielles doivent être comme celle de la femme de César, et il ne faut pas que le moindre soupçon plane sur la conduite de ceux qui sont appelés à conduire un peuple et à surveiller ses intérêts.

Déjà plusieurs de ceux qui sont inculpés dans cette transaction demandent une enquête.

A notre point de vue ils prennent ainsi la seule position rationnelle sous les circonstances.

Si l'enquête, une fois accordée et faite dans toutes les conditions et avec toutes les garanties voulues, dévoile la trame d'intrigues ourdies dans l'ombre et de spéculations véreuses, alors, et seulement alors, nous devons frapper sans merci sur les coupables et leurs complices.

Peu nous importerait la chute d'un ministère s'il ne consolidait son pouvoir et son autorité qu'à l'aide de rapines et de saletés financières.

D'ici là, nous devons agir avec circonspection et prudence.

On ne joue pas avec les réputations et avec les caractères des hommes publics; car s'il fallait accepter comme vraies toutes les accusations de malversation que l'on se plait à porter si complaisamment contre les hommes publics, nous entrions alors dans une ère de décadence morale et politique bien affligeante pour notre caractère national.

Accusé et traîné au banc de l'opinion publique, le ministère local est tenu de se défendre et de se disculper.

Ce n'est pas à l'aide d'articles éditoriaux

dans les différents organes du ministère et de l'opposition que l'on peut formuler sur son compte un jugement décisif et final.

La passion qui règne dans l'attaque comme dans la défense, empêche la vérité de se faire jour, et si toutefois elle apparaît, le voile qui la recouvre est tellement épais que les esprits les plus clairvoyants ont peine à la reconnaître sous cet accoutrement.

Ce qu'il faut aujourd'hui, ce que nous exigeons du cabinet local, c'est une enquête sérieuse on nous innocence puisse éclater au grand jour.

Avec cette assurance, nous attendons que la lumière se fasse, et quelqu'un soit l'issue, la preuve motivera alors notre jugement qui sera, comme par le passé, impartial dans toute l'acception du mot.

L'emprunt Provincial.

Sous ce titre nous lisons ce qui suit dans la Minerve de lundi:

« Un correspondant qui occupe une haute position dans le monde des finances, écrit de Londres, à la date du 18 juillet:

« Je vous envoie nos deux dernières circulaires, car elles traitent d'affaires concernant la province de Québec. Le peuple de cette province doit voir avec un certain orgueil que son crédit lui permet de faire un emprunt de £800,000 de 5 pour cent à £97.10. Je n'hésite pas à dire que, dans toutes nos colonies, il ne se rencontre aucun cas où on négocie un emprunt provinciale aussi avantageux aux emprunteurs. »

Ces quelques lignes n'ont pas besoin de commentaires; elles disent avec assez d'éloquence de quel crédit jouit la province de Québec sur les marchés étrangers, bien que ce soit le premier emprunt qu'elle ait fait jusqu'à aujourd'hui. »

Le Pere Lacombe aux amis des Missions du Nord-Ouest.

Messieurs et bien chers amis,

La reconnaissance et le remerciement sont un devoir pour celui, qui, comme moi, a été l'objet de vos sympathies et de vos charités. Quoiqu'on dise ordinairement que le sauvage soit ingrat, et ne peut pas comprendre ce qu'on fait pour lui, ainsi que les sacrifices qu'on s'impose pour son intérêt, cependant il ne faudrait pas attribuer cette même ingratitude au missionnaire, qui, quoique vivant depuis longues années au milieu de la sauvagerie, a su cependant conserver un cœur reconnaissant, pour ceux qui l'aident dans ses travaux.

Avant de partir pour nos Missions du Nord-Ouest, permettez de vous exprimer encore une fois ma bien vive gratitude, pour tout ce que vous avez fait pour ces missions. Depuis presque deux ans, je parcours vos villes et vos campagnes, parlant de l'action de la Propagation de la Foi, dans nos contrées lointaines et difficiles. Combien de fois j'ai été on ne peut plus ému et touché en présence d'auditoires si attentifs à mes faibles paroles et à mes narrations, qui ont paru satisfaire une juste curiosité!

En même temps, je tendais la main à votre générosité au nom de nos chrétiens naissants. Partout j'ai rencontré le don de votre bon cœur et de votre libéralité chrétienne. Malgré vos œuvres si multipliées pour faire face aux besoins de vos paroisses, votre charité si ingénieuse a eu une part pour votre ami et votre frère, le pionnier-missionnaire, qui s'en va au loin porter le nom de votre Dieu.

Les notes qui se font au milieu de vous, sont une preuve que vous ne savez pas compter avec vos propres besoins, quand il y a du bien à faire parmi les pauvres déshérités de la nature. Si de votre côté, dans votre admiration pour le zèle et le dévouement apostoliques, vous vous plaisez à répéter ces paroles sacrées: « Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui évangélisent les vrais biens! » Nous, à notre tour, ne nous serait-il pas permis de vous répliquer, en voyant vos générosités pour nous: « Qu'elles sont belles vos mains qui s'ouvrent pour laisser tomber dans les nôtres l'aumône qui sauve les âmes? » A côté de leur offrande, elles aussi tiennent la croix du missionnaire, ce signe du salut des nations.

Que ne puis-je ici rappeler tout ce dont j'ai été témoin en circulant avec ma bourse au milieu des assemblées paroissiales! Que de choses édifiantes je pourrais raconter! Que ne m'est-il permis de publier les traits de générosité de ces âmes trop humbles pour vouloir qu'on les connaisse! Que leurs bons anges gardiens témoins et confidentes de leurs charités soient nos intercesseurs pour les remercier à ma place! Pour votre édification et votre magnanime émulation dans le bien, que ne puis-je vous découvrir la générosité admirable de ces humbles domestiques, qui se privent d'une partie de leur petit avoir, pour venir en aide aux missionnaires! N'ayant que leurs bras pour fournir au soutien d'une mère veuve ou d'une sœur infirme, tout de même elles ont trouvé moyen de prendre

une large part dans l'œuvre des missions. Mais non, laissons cette tâche au Dieu et au Père compatissant de l'homme du désert et de la forêt; il a dit: Bienheureux celui qui sait comprendre la position du pauvre et de l'indigent!

Merci donc, à vous toutes, âmes si catholiques et si généreuses de notre Canada, vous qui vous intéressez tant à nos missions si vastes de toute cette Amérique du Nord; merci à vous, bien-aimés et vénérés confrères; qui m'avez si bien accueilli dans vos presbytères et vos Eglises; merci à vous surtout [si vous me le permettez] Messieurs, vous, illustres et saints Evêques de la Province de Québec, qui, non contents de bénir ma mission, m'avez dirigé et recommandé dans vos Diocèses, par vos lettres si paternelles et si encourageantes.

Que ces quelques lignes, qui ne peuvent dire la reconnaissance que nous vous devons, soient un public témoignage de notre vénération et de notre reconnaissance.

Entendez tous nos Evêques missionnaires, mes confrères de là-bas et toutes nos jeunes chrétiennités répéter tous d'un même cœur: « Que le Dieu des missionnaires bénisse la Canada, qu'il le rende prospère et que les nouveaux chrétiens qu'il forme par le moyen de notre ministère, lui soient des amis et des sujets fidèles, comme ils le sont déjà à la foi qu'ils viennent d'embrasser. »

Votre tout dévoué et reconnaissant missionnaire, ALB. LACOMBE, Ptre., O. M. I.

Les journaux français sont priés de reproduire cette lettre.

Mercredi soir, au lieu de la salle des séances du Conseil de Ville, on avait placé une esquisse de la statue en bronze de Jacques Cartier, que M. Louis Rochet, statuaire de Paris, chevalier de la Légion d'Honneur, veut donner à la ville de Montréal. Cette esquisse a environ deux pieds de hauteur. Elle est à peu près un cinquième de l'exécution définitive; ce qui indique que le grand modèle en bronze, de proportions colossales, n'aura pas moins de dix pieds de hauteur.

L'esquisse que nous avons vue mercredi à l'Hôtel-de-Ville, représente on ne peut mieux le brave marin de St. Malo.

Nous publions dans nos colonnes la belle lettre que M. Rochet adresse à M. le Maire de Montréal. Nous espérons que le comité chargé d'examiner la proposition généreuse que fait à la ville M. Rochet, s'empressera de l'accepter.

Voici la lettre de M. Rochet au maire de Montréal:

A Monsieur le Maire de la ville de Montréal.

MONSIEUR LE MAIRE,

Lorsqu'il y a bientôt sept ans, le 12 août 1867, je fis la proposition, à la ville de Montréal d'élever sur une de ses places publiques, une statue monumentale en bronze à la mémoire de Jacques Cartier.

Dans cette lettre je disais: « Que le Canada devait un jour payer une dette de reconnaissance, ou tout au moins de souvenir en perpétuant la mémoire de deux hommes illustrés à divers titres; Jacques Cartier d'une part, Samuel Champlain de l'autre. »

Et j'ajoutais au sujet de Jacques-Cartier: « Cette statue, je me charge de l'exécuter et d'en faire don à la ville de Montréal, si seulement par des moyens que l'on jugerait convenables, on pouvait me couvrir de la dépense de la fonte du bronze. »

Je me suis souvent reproché à cette époque de n'avoir pas fait tout ce que j'aurais dû faire, mais divers travaux et surtout un monument que j'achevais pour le Brésil, et qui nécessita un nouveau voyage pour moi dans ce pays, les événements qui survinrent en France, tout cela détourna ma pensée de ce projet.

Aujourd'hui redevenu plus libre, je crois devoir reprendre cette idée avec la conviction intime que lorsqu'une idée est grande et noble, qu'elle répond à un sentiment juste et vrai, elle doit s'accomplir un jour, mais dans une affaire de cette nature, je pense qu'il faut donner à ses paroles un corps, une réalité, enfin ce qui est nécessaire pour faire comprendre l'importance d'une telle œuvre d'art, surtout quand on a besoin de faire passer dans l'esprit de personnes dont on n'est pas connu, les convictions sincères et les sentiments de bon cœur qui sont en soi, c'est ce qui m'a déterminé à faire une étude réelle de cette statue et à en exécuter l'esquisse que j'ai l'honneur de vous envoyer.

Cette esquisse, faite avec le plus grand soin, et qui, je crois, pourra plaire, est à peu près au cinquième de l'exécution définitive, ce qui indique que le grand modèle en bronze, de proportions colossales, n'aurait pas moins de trois mètres de hauteur. S'il m'était impossible autrefois, sur une simple donnée qui n'avait pas encore pris forme, de déterminer quelque chose de pré-

cis sur la dépense, cela m'est plus facile maintenant; j'estime que la dépense des frais matériels de cette statue, d'après mon esquisse arrêtée, fonte du bronze, ciselure et transport, tout compris, ne dépasserait pas la somme de mille livres sterling, j'en prends du reste l'engagement et la responsabilité.

Il est bien entendu que cette somme ne représente que le déboursé de mes frais matériels, puisque je demeure dans les mêmes intentions que par le passé. J'offre toujours la statue, c'est-à-dire mon travail complet d'artiste, avec le plus entier désintéressement.

Je ne crois pas avoir besoin de vous répéter ici, Monsieur, les motifs qui m'ont entraîné à faire cette offre toute gracieuse et à vous la renouveler en ce moment. J'ai déjà eu l'honneur de le dire autrefois. Est-ce simple fantaisie d'artiste? est-ce souvenir d'attachement pour votre pays? est-ce plus que cela? qu'importe? Mais ce serait pour moi une véritable satisfaction si cette offre était acceptée.

Enfin si la réalisation de ce monument était agréée cette fois par vous, Monsieur et par vos honorables concitoyens, je pourrais prendre à bref délai, l'engagement d'avoir achevé cette statue pour le milieu de l'année prochaine, et sans doute aussi pour prendre part à son érection, j'aurais le plaisir de l'accompagner moi-même.

Si je ne crois rien devoir ajouter à ce que je viens de vous exposer, permettez-moi toujours, Monsieur, de vous prier d'agréer, l'expression des sentiments de dévouement et de haute considération de celui qui a l'honneur d'être,

Votre très-humble et Très-cordial serviteur, JOVIN ROCHET, statuaire, Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre du Christ du Brésil. 119 Boulevard Richard Lenoir. Paris, 22 juin 1874.

LISTE DE MM. les officiers de la frégate La Magicienne, actuellement à Québec, de 28 canons, de la force de 480 chevaux, commandée par M. Guépratte, Capitaine de vaisseau:—

- MM. Thomasset, Contre-Amiral, Commandant en chef la Division Navale des Antilles et de Terre-Neuve. Guépratte, Capitaine de vaisseau. Prost, Capitaine de frégate. Long, Commissaire Adjoint. Auvely, médecin principal. Poudra, lieutenant de vaisseau. Michelin, id. aide-de-camp. Le Bras, id. Sandeau, id. secrétaire. Michel, id. Lucas, id. Gilbert, Aumônier. Selierod, sous-ingénieur de 2e classe. Oria, Enseigne de vaisseau-offi. d'ord. Le Nepvon de Garfort, id. Bazin, aide-commissaire. Manéhon, Médecin de 2e classe. Vittoz-Gallet, mécanicien principal. Le Nepvon de Garfort, aspirant de 1e c. Cadion, id. Vincent, id. Drouet, id. Maudet, id. Lucas, id. Barthes, id. Leclereh, id. De Roghancourt Kéval, id. De Voisins, id. Alix, aide-médecin auxiliaire.

Officier du bateau-à-vapeur d'expédition, Adonis:

- MM. Humann, Commandant. Schleichberger, premier lieutenant. Laureny, Enseigne de vaisseau. Rollin, id. Chanaron, id. De Marolle, id. Rémond, médecin major,—et 89 hommes d'équipage.

La première année que nous eûmes la bonne fortune de vivre pendant une saison à Contrézeville avec M. Emile Deschamps, il s'y trouvait un malheureux prêtre que l'on avait envoyé à ces eaux bienfaisantes alors qu'il n'y avait plus aucun espoir de guérison possible; son médecin l'avait exécuté aux Baux, comme le font souvent beaucoup de disciples d'Esculape, pour s'en débarrasser, afin qu'il ne succombe pas entre ses mains.

Le prêtre endurait des souffrances intolérables, et pendant qu'il gémissait sur son lit, il eut le courage d'adresser à la Vierge consolatrice quelques prières qui furent pour le chant du cygne, car il mourut quelques jours après les avoir composées. M. Emile Deschamps les connut, et adressa à l'infortuné prêtre la réponse que nous avons conservée:

Stances d'un malade à Contrézeville à la Vierge Consolatrice. Triste jouet de la souffrance, Un enfant recherche ton cœur. O Vierge par ton assistance, Il espère sortir vainqueur

De ses malheurs intolérables, Ah! viens vite adoucir le cours; Ses peines deviendront aima bles Si tu lui prêtes ton secours.

Ce qu'il te demande, ô Marie, Non, ce n'est pas de le guérir. Laisse à ses tourments leur furie, Donne-lui de savoir souffrir; Laisse déchaîner la tempête De l'ennemi le plus cruel; Mais qu'en son cœur règne une fête Qui soit un avant-goût du ciel.

Sous ton aile, ô Vierge bénie! S'unissent l'Espoir et la Mort. Tu mets une belle harmonie Au-dessus d'un tombeau, sans effort; Tu sais faire briller la crainte Dans le cortège des Vertus; Tu sais marier la Plainte Au sourire de tes élus.

Ah! c'est surtout par tes souffrances Que tu m'es d'un puissant secours. Près de toi des clartés immenses Transforment les nuits en beaux jours. Qu'il est grand le règne suprême, C'est pour toi que je t'ai compris. Puis qu'un Dieu, la Charité même, Te l'a fait gagner à ce prix.

Tu m'apprends, modèle des mères, A servir aussi tes enfants, A souffrir un peu pour nos frères, A leur épargner des tourments. Offrant par eux ce sacrifice, Je sens des charmes à mes pleurs; Acceptant pour eux ce calice, Je change les ronces en fleurs.

Si je vogue à l'autre rivage, Battu par les flots en courroux, Pour me préserver du naufrage, Tu me serres sur tes genoux. Tu me donnes plaisir, si je succombe, Assure ma félicité. Ton regard ouvre sur ma tombe L'aurore de l'éternité.

A MONSIEUR L'ABBÉ GÉRARD.

Saint poète, c'est à travers Le prisme douloureux des larmes Qu'on lit vos ineffables vers, Où les souffrances ont leurs charmes Vous avez le double trésor De l'intelligence et de l'âme, Et sur vous le Dieu du Thabor Versa la lumière et la flamme! Que Dieu, dont votre voix Invoque si bien l'assistance, Vous obtienne du Roi des rois, Non cette héroïque constance, Objet de vos désirs, soutien Mais qu'elle vous rende à la vie Pour y répandre votre miel..... Vous êtes toujours sûr du ciel! Attendez,—c'est la chère envile De tous les cœurs en vous unis; Et qui, si Dieu vous sauve encore, De ce Dieu qu'en tremblant j'adore Se croiront comme vous bénis.

EMILE DESCHAMPS. Contrézeville, le 26 juillet 1864.

INFORMATIONS.

Une dépêche de Napierreville nous apprend que M. Coupal a été élu député à la Chambre des Communes par une majorité de 12 voix.

M. Beauchesne, conservateur, a été élu, au parlement local, pour le comté de Bonaventure, par une majorité de 130 voix sur le candidat libéral M. Hamilton.

Voici quel était l'état des polls à la clôture de la votation: Beauchesne 616; Hamilton, 486.

Nous apprenons, par une dépêche de Québec, qu'il y a actuellement douze à quinze cents hommes employés sur la ligne du chemin de fer du Nord, entre Portneuf et les Trois-Rivières.

L'honorable juge en chef Dorion est revenu hier matin de l'excursion qu'il a faite avec sa famille dans les Provinces maritimes. Son honneur est en bonne santé et est reparti immédiatement pour Vaudreuil.

Quelques journaux annoncent qu'il s'opère une réaction dans l'île de Terre-Neuve en faveur de la Confédération.

On nous donne à entendre que Son Hon. le Maire de Québec doit donner à l'hôtel Saint-Louis, un banquet en l'honneur des officiers des vaisseaux de guerre français.

Il se tiendra une exhibition à Toronto dans la dernière quinzaine de septembre prochain.

Conseil des arts et manufactures.—Le Conseil des arts et manufactures aura son assemblée trimestrielle à Sherbrooke le 18 courant. On s'attend à ce que le Conseil discute la question de la propriété du Palais de Cristal de Montréal sous toutes ses faces.

Une lettre privée de Winnipeg dit que

M. Louis Riel sera réélu et que l'élection se fera probablement par acclamation.

On ne voit pas qui songerait à lui faire opposition. Tout le monde est pour lui plus que jamais.

Les catholiques de Danville viennent de faire l'acquisition d'un magnifique terrain au centre de leur village pour y bâtir plus tard une église.

— Les journaux hongrois racontent que dans la journée du 22 juin, un honorable négociant du bourg de Roetolng se mariait. Il avait invité une quarantaine de personnes. Le repas de noces était terminé, et au lieu de la danse traditionnelle, on proposa, à cause de la grande chaleur, de faire une partie de canot sur le lac voisin. Les invités montèrent dans dix canots, et l'on était au milieu du lac quand tout à coup un épouvantable orage céla.

Les éclairs et les coups de tonnerre se suivaient sans interruption, accompagnés d'une pluie diluvienne. Les femmes et les enfants poussaient des cris déchirants. Tout à coup la foudre tomba sur le canot des mariés, qui contenait neuf personnes, y compris les nouveaux époux et leurs parents. Le canot fut englouti et les neuf personnes périrent dans le lac.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Chs. J. Laberge, écrivain, avocat, arrivée hier matin à 11 h. a. m.

COMPAGNIE DE VAPEURS "UNION" Nouvelle Ligne pour Sorel, Trois-Rivières, Batiscan et Québec.

Les magnifiques vapeurs à cabines ABYS-SINIAN, Capitaine NORMAN PAULST, et ATHENIAN, Capitaine E. C. WICKERSON commencent leurs voyages aujourd'hui, formant une ligne quotidienne entre Montréal et Québec, laissant le Bassin Bonsecours, (premier bassin de l'extrémité gauche de la place Jacques-Cartier), à SEPT heures p.m.

PIRET reçu aujourd'hui. Billets de retour, à taux réduits, à vendre dans tous les principaux hôtels. Pour fret ou passage, s'adresser sur le quai Bonsecours, ou au bureau No. 21, l'Place Jacques-Cartier. C. H. LEFAIVRE, Sec.-Trés. 66

Restaurant de Première Classe MAISON E. L. ETHIER Coin des Rues NOTRE-DAME ET SAINT-GABRIEL MONTREAL

Ouvert tous les jours depuis 8 h. a. m. à 11 h. p. m.

Toutes commandes, pour Diners et soupers publiés, soit chez lui ou dans les familles, que l'on voudrait faire l'honneur d'adresser au sous-signe, seront exécutées avec la diligence et le soin qui caractérisent son établissement.

La Maison E. L. Ethier, outre de nombreux cabinets privés, possède, de plus, une salle spacieuse pour les grands Diners.

Le Dimanche, l'établissement sera ouvert de 4 h. p. m. à 9 h. p. m.

Il est strictement entendu qu'aucune liqueur ne sera servie, le dimanche, au buffet du Restaurant.

Pour la commodité du public un Bureau de Télégraphie est en opération dans l'établissement.

E. L. ETHIER, Propriétaire. Montréal, 12 Mai 1874. an-50

DEMANDÉ.

Deux ou trois pensionnaires trouveraient une bonne pension en s'adressant au No. 116 rue St. Hubert. La maison est des mieux situées.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE CIRCUIT. No. 625. ELIZABETH ARCHAMBAULT, commerçante, de Montréal, ex qualifié d'exécuteur testamentaire et déléguaire universelle de Jean-Baptiste Ethier, en son vivant dit au même lieu, Demanderesse.

PIERRE CAZAUON, gentilhomme, de la cité de Montréal, Défendeur.

Sera vendu par autorité de justice, par cession publique, et par suite de saisie, le dix-neuvième jour du mois d'août courant, à neuf heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, en cette cause, rue Visitation, No. 116, en la cité de Montréal, tous ses biens, meubles et effets, saisis par moi huissier soussigné, le tout consistant en effets de ménage, table, pendule, etc.

Qui seront vendus pour argent comptant au plus haut offrant et dernier enchérisseur. ROCH DESJARDINS, II. C. S. Montréal, 7 août, 1874.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE CIRCUIT. No. 572. NAZAIRE II. BOURGOIN et JOSEPH LACOSTE, tous deux avocats de Montréal, y faisant affidavit ensemble sous le nom de Bourgoin et Lacoste, Demandeurs.

AZULDA ST. AMOÏN, du même lieu, fille majeure et usant de ses droits, Défenderesse.

Sera vendu par autorité de justice, par cession publique, et par suite de saisie, le dix-neuvième jour du mois d'août courant, à neuf heures de l'avant-midi, au domicile de la défenderesse en cette cause, rue St. André, No. 116, en la cité de Montréal, tous ses biens, meubles et effets, saisis par moi huissier soussigné, le tout consistant en effets de ménage, table, pendule, etc., qui seront vendus pour argent comptant au plus haut offrant et dernier enchérisseur.

ROCH DESJARDINS, II. C. S. Montréal, 7 août, 1874.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU
REDUCTION SUR LES PRIX DU FRET.

LIGNE QUOTIDIENNE
DE LA
Malle Royale de Steamers
POUR QUÉBEC
(Les Dimanches exceptés) à sept h. p. m.

LES SPLENDIDES STEAMERS
"QUÉBEC"
Capt. J. B. LABELLE

LES
Lundis, Mercredis et Vendredis

"MONTREAL"
Capt. ROBERT NELSON

LES
Mardis, Jedis et Samedis
PARTANT DU
Quai Richelieu, (vis-à-vis la Place Jacques-Cartier)
ET ARRÉTANT A
SOREL, TROIS-RIVIÈRES ET BATISCAN

PRIX DU PASSAGE :
CABINE, (soupper et lit compris) \$4.00
PONT 1.50
(Ces prix sont les mêmes que l'année dernière.)

Le fret de toute description sera reçu à bord des Steamers "Québec" et "Montreal" pour Québec et les Ports intermédiaires A UNE REDUCTION DE CINQUANTE PAR CENT SUR LE TARIF ORDINAIRE.

Pour Billets et Cabines, s'adresser au Bureau des Billets sur le Quai Richelieu, et pour plus amples informations au No. 228, Rue St. Paul.

Les arrangements de cette ligne sont les plus commodés.
J. B. LAMÈRE,
Agent-Général.
Montréal, 13 Juillet 1874. 64

GUIDE DES VOYAGEURS.
MONTREAL ET LONGUEUIL.

Le vapeur LONGUEUIL fera ses voyages comme suit, les dimanches exceptés :
1er Départ de Longueuil 5.00 A.M.
" du Pied-du-Courant 5.30 A.M.
En allant à toutes les heures dans le m^{me} ordre.
Dernier Départ de Longueuil 7.00 P.M.
" du Pied-du-Courant 7.30 A.M.

LES DIMANCHES.
1er Départ de Longueuil 8.30 A.M.
" du Pied-du-Courant 9.00 A.M.
2^e " de Longueuil 1.00 P.M.
" du Pied-du-Courant 1.30 P.M.
En allant ainsi jusqu'à 7 heures du soir de Longueuil et 7 et demie h. du Pied-du-Courant.

MONTREAL ET LAPRAIRIE.
Le et après LUNDI le 1er JUIN jusqu'à avis contraire, le vapeur LAPRAIRIE, Capitaine Demers, fera quatre voyages par jour, les dimanches et fêtes exceptés.

DE LAPRAIRIE. DE MONTREAL.
5.30 A.M. 6.30 A.M.
8.30 " 11.00 " "
1.00 P.M. 4.00 P.M.
5.30 " 6.30 " "

MONTREAL ET CORNWALL.
Le vapeur BOHEMIAN, capt. Rankin, fait ses voyages entre les ports suivants :
Montréal et Beauharnois, St. Timothée, Valleyfield, Côteau Laundig, Port Lewis, St. Antec, Lunenburg, Summersdown, St. Régis et Cornwall.
Le vapeur laissera le Bassin du Canal tous les MARDIS et VENDREDIS après-midi à 12.30, et Lachine à l'arrivée du convoi laissant la gare Bonaventure à 5 heures pour les ports ci-dessus.
Au retour, laissera Cornwall tous les LUNDIS et JEUDIS matins, à 5 heures, arrivant en sus des ports plus haut mentionnés, au Côteau du Lac et des Cèdres.

MONTREAL ET PICTOU.
Le vapeur GEORGIA partira de Montréal pour Pictou, tous les deux VENDREDIS à QUATRE heures A.M., et de Pictou pour Montréal, tous les deux VENDREDIS à MIDI, faisant escale en allant et venant à Québec, Pointe au Père, Gaspé, Pointe du Chêne et Charlottetown.
Les vapeurs HADJI, LAMBRAC ou FLAMBOROUGH feront le service régulier entre MONTREAL, QUÉBEC et PICTOU, faisant escale à Chatham Newcastle, Pointe du Chêne et Charlottetown, suivant les circonstances.
(Pour les lignes des vapeurs du Haut-Canada et de l'Ottawa, nous référons aux annonces spéciales.)

Edward C. Goff, Ecr., Directeur d'érant de la Compagnie d'Assurance du Canada, Montréal.
Cher Monsieur,
Au nom de mon paroissien, M. Benjamin Villeneuve dont la résidence, que je lui ai vendue le printemps dernier, a été détruite par le feu, il y a quelques jours, je vous offre de sincères remerciements de la manière prompte et honorable dont vous avez réglé ses réclamations, et en même temps je désire vous féliciter de votre habile direction de votre compagnie, de la promptitude que vous mettez à régler les réclamations et surtout du succès qui a couronné les efforts que vous avez faits pour engager nos cultivateurs à protéger leurs propriétés par une police d'assurance.

Je prends grand plaisir à recommander la Compagnie d'Assurance Agricole du Canada à nos cultivateurs comme une compagnie sûre et digne de confiance, et j'espère que le public en général lui donnera l'encouragement que, suivant moi, elle mérite à juste titre.

Votre dévoué,
JOHN FLETCHER.

NOUVELLES ANNONCES.

Maison St. Denis

RESTAURANT FRANÇAIS
Coin des Rues
BONSECOURS ET CHAMP-DE-MARS

M. EDOUARD FORTIN, ayant acheté de M. E. L. Ethier le magnifique Restaurant ci-haut mentionné, à l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il continuera comme son prédécesseur à donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage.
Le nouveau si bien établi de ce Restaurant restera toujours au rang de première classe.
Les vins et les liqueurs seront toujours des meilleurs marques et la cuisine française.
Lunches, déjeuners et dîners servis à toute heure.
Attention toute spéciale accordée aux dîners privés et aux réunions d'amis.
Le Dimanche le restaurant est ouvert depuis 4 h. p.m., jusqu'à 9 h. p.m.
16 déc. 1873 an-12

Le fret de toute description sera reçu à bord des Steamers "Québec" et "Montreal" à une réduction de cinquante par cent sur le tarif ordinaire.
J. B. LAMÈRE,
Agent-Général.
Montréal, 6 juillet 1874. j-63

COMPAGNIE DU RICHELIEU

AVIS AUX CONSIGNATAIRES.

Reduction sur le fret par les Steamers "Québec" et "Montreal".
Jusqu'à avis contraire, le fret de toute description entre Québec et Montréal et les ports intermédiaires sera reçu à bord des Steamers "Québec" et "Montreal" à une réduction de cinquante par cent sur le tarif ordinaire.

J. B. LAMÈRE,
Agent-Général.
Montréal, 6 juillet 1874. j-63

La Compagnie du Richelieu

Nouvelle Ligne de Steamers
POUR QUÉBEC

REDUCTION SUR LES PRIX DU FRET.
Tous les Jours (les Dimanches exceptés.)
Les splendides steamers d'acier Bessemer Canada, Capt. Em. Crépeau, et Trois-Rivières, Capt. L. H. Roy, partiront alternativement du Quai Bonsecours tous les jours à sept heures pour Québec, arrêtant à Trois-Rivières et Batiscan.

PRIX DU PASSAGE :
Cabine pour Québec (repas et lit inclus) \$1.00
Cabine pour Sorel, Trois-Rivières et Batiscan (repas et lit inclus) 0.50
Pont pour Québec, Sorel, Trois-Rivières et Batiscan 0.25

Les passagers pour Sorel s'embarqueront à bord des steamers Québec et Montréal aux prix ci-dessus.
Le fret pour Québec et les ports intermédiaires sera reçu à bord des steamers Québec et Montréal à une réduction de cinquante par cent sur le tarif ordinaire.
Pour Billets et Cabines, s'adresser au bureau des billets sur le Quai Richelieu ou à bord des steamers.
Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie, No. 228, Rue St. Paul, et sur les Quais Richelieu et Bonsecours.
J. B. LAMÈRE,
Agent-Général.
Bureau de la Compagnie du Richelieu
Montréal, 17 juillet 1874. j-63

La Compagnie du Richelieu

A partir du 1er Juillet et jusqu'à avis contraire les Steamers partiront comme suit, savoir :
Le steamer "Berthier" partira pour Trois-Rivières les Mardis et Vendredis à neuf heures du matin.
Le steamer "Chambly" partira pour Berthier les Mardis, Jedis et Samedis à deux heures de l'après-midi.
Le steamer "Terrebonne" partira pour Chambly les Mardis et Vendredis à deux heures de l'après-midi.
Le steamer "Mouche à Feu" partira pour Terrebonne les Mardis, Jedis et Samedis et pour l'Assomption les Lundis, Mercredis et Vendredis à trois heures de l'après-midi.
J. B. LAMÈRE,
Agent-Général.
j-63

AVIS AUX EXPÉDITEURS

Ceux qui envoient des marchandises par les vapeurs Abyssinian et Athenian, voudront bien ne pas envoyer après (6) six heures et demi du soir, afin d'éviter tout retard et toute confusion.
F. X. O. METHOT.
of-63 Montréal, 10 juillet 1874

Compagnie de Navigation de la Rivière Ottawa

Vapeurs de la Malle Royale

DE MONTREAL A OTTAWA

LIGNE DE JOUR ET DE NUIT
A COMMENCER DU 20 MAI

Nouveau vapeur en fer Peerless, Capt. A. Bowie
Vapeur Prince of Wales, Capt. H. W. Shepherd
Vapeur Queen Victoria, Capt. P. Y. McDonnell
Vapeur Princess, Capt. P. McGowan.

POUR MONTER.
Les passagers laissent Montréal par les trains de 7 h. a. m., et 5 h. p. m. en chais pour Lachine et joignent les vapeurs "PRINCE OF WALES" et "PRINCESS" pour Ottawa et les débarcadères intermédiaires.

POUR DESCENDRE
Les passagers laissent Ottawa à 7 heures a. m. et 5 h. p. m. par les vapeurs "PEERLESS" et "QUEEN VICTORIA," pour Montréal et les places intermédiaires.

"BAGAGE CHÉQUÉ"
Repas et Cabines extra.
Les passagers laissent Ottawa par les VAPEURS DE NUIT descendront les Rapides. Le vapeur de Samedi soir ne prendra pas de passagers pour les places intermédiaires.

Le confort et l'administration de cette ligne est sans égal et le parcours de la route est l'un des plus pittoresques du Canada. Les Touristes le trouveront une promenade délicieuse.
On se relie à Ottawa avec les vapeurs de la Compagnie "Union Forwarding" et le chemin de fer Canada Central.
Le fret pour tous points sur l'Ottawa expédié chaque jour.

Le Vapeur "PRINCESS" laisse LA CHINE tous les SAMEDIS pour STE. ANNE, OKA, COMO, HUDSON, RIGAUD, et CARILLON, à l'arrivée du train de 3 h. p. m. venant de Montréal.
En venant, il laissera CARILLON de bonne heure LUNDI MATIN, et arrivera à Montréal vers 9 h. a. m.

Bureau de fret, 87 Rue Commune, Canal.
On peut se procurer les billets simples et de retour au Bureau de la Compagnie, 13 Rue Bonaventure, au dépôt du Grand Tronc, Montréal, au Bureau, Rue de la Reine, Ottawa et des agents.
R. W. SHEPHERD,
Président.
Montréal, 20 mai 1874. 67

LA COMPAGNIE
ASSURANCE ROYALE CANADIENNE
Contre le Feu et les Accidents de la Mer

CAPITAL AUTORISÉ \$5,000,000

Cette Compagnie, s'étant conformée aux conditions de l'Acte, est maintenant autorisée et est prête à accepter
TOUTES ESPECES DE RISQUES contre le FEU
A DES TAUX MODÉRÉS

Toutes les réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie.

DIRECTEURS :
HOB. JOHN YOUNG, Président
J. F. SINCENNES, Vice-Président

ANDREW ROBERTSON | JOHN OSTELL
J. R. THURAUDEAU | W. F. KAY,
L. A. BOYER, M. P. | M. C. MULLARKY

ANDREW WILSON.
Secrétaire-Trésorier ARTHUR GAGNON
Gérant ALFRED PERRY.

Bureau Principal, 160 Rue St. Jacques
10 Septembre 1873. an-61

COMPAGNIE D'ASSURANCE IMPERIALE
(DE LONDRES) CONTRE LE FEU
(ETABLIE EN 1803)

CAPITAL ET FOND DE RÉSERVE :
£1,965,000 sterling

DEPOT en CANADA : \$100,000
CHAS. D. HANSON,
Inspecteur.
RINTOUL BROS.,
Agents Généraux pour le Canada,
21, Rue St. Sacrement.
1er Mai 1874. 47-fm



LA COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA

Capital \$1,000,000

BUREAU :
No. 245, Rue St. Jacques, Montréal

PRÉSIDENT :
Col. A. C. DeLOTBINIERE HARWOOD, D. A. G.

VICE-PRÉSIDENT :
Wm. ANGUS, Ecr.

DIRECTEUR GÉRANT ET SECRÉTAIRE :
EDWARD H. GOOF, Ecr.

DIRECTEURS :
Col. A. C. DeLOTBINIERE HARWOOD, Montréal.
RÉV. P. LEBLANC, (Evêché), Montréal.
A. DESMARDINS, Ecr., M. P., Montréal.
Wm. ANGUS, Ecr., Montréal.
Président, Comp. de papier du Canada
J. B. POULOU, Ecr., N. P., Rivière du Loup.
L. MOLLEUR, Ecr., M. P. P., St. Jean.
Président de la Banque de St. Jean.
G. BABY, Ecr., M. P., Joliette.

Cette Compagnie est organisée pour le but exprès d'assurer les propriétés des Cultivateurs et les résidences privées, et les Directeurs sont décidés à limiter strictement ses opérations à cette branche d'affaires, évitant ainsi les lourdes pertes des grands incendies et les risques hasardeux.

Un arrangement donne à la Compagnie le bénéfice du renouvellement des polices et d'affaires ici pour le compte de la Compagnie Agricole de Watertown, N. Y., ce que met du même coup la Compagnie en possession d'un fond considérable très-avantageux.

Les Actionnaires, à l'assemblée générale tenue hier aux Bureaux de la Compagnie, ont décidé d'élever le fonds-capital à \$1,000,000; les Livres du Fonds seront ouverts au Bureau de la Compagnie, pendant les soixante jours prochains (à moins qu'ils ne soient fermés par le Comité Exécutif) pour la souscription de l'augmentation du Fonds-Capital. Les Capitalistes et autres désirant faire un placement sûr sont respectueusement invités à se présenter au Bureau de la Compagnie pour s'assurer des avantages offerts.
Montréal, 17 mars 1874. ds-35

LIGNE DE CHEMIN DE FER

ENTRE
MONTREAL et BOSTON

LA LIGNE LA PLUS COURTE
EST PAR LA VOIE FERRÉE

Du Vermont Central

ARRANGEMENT D'ÉTÉ COMMENCANT LE 25 MAI 1874.

EXPRESS DU JOUR laissant Montréal à 9.00 h. am., et arrivant à Boston, via Lowell, à 10.00 p.m.
Train pour Waterloo laissant Montréal à 3.15 p.m.

EXPRESS DE NUIT laissant Montréal à 3.45 p.m., pour Boston, via Lowell, Lawrence ou Fitchburg; pour New York, via Springfield ou Troy, arrivant à Boston à 8.40 a.m., et à New-York à 12.30 p.m.

TRAINS ALLANT AU NORD ET A L'OUEST.
EXPRESS DU JOUR laissant Boston, via Lowell, à 8.00 a.m., Troy à 7.30 a.m., arrivant à Montréal à 9.15 p.m.

EXPRESS DE NUIT laissant Boston à 6.00 p.m., via Lowell et New-York, à 3.00 p.m., via Springfield, arrivant à Montréal à 9.30 a.m.

Des Chars-Dortoirs Pullman font partie des Trains de nuit voyageant entre Montréal et Boston, Montréal et Springfield, et des Chars-Dortoirs Wagner pour le trajet de St. Albans et Troy.

Des Chars-Salons Pullman font partie des Trains Express entre Montréal et Boston.

Pour les conditions de vente des Billets et de FRET, adressez au Bureau du Chemin de Fer Vermont Central, 30 Rue St. Jacques.

J. W. HOBAR,
Surintendant Général.
an-57

Adolphe Belanger
MEUBLIER

No. 276. Rue Notre-Dame
MONTREAL.

M. A. BELANGER, tout en remerciant ses pratiques et le public en général, du généreux encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, les informe respectueusement qu'il continuera comme par le passé à tenir un assortiment considérable de meubles, tels que :

Meubles en Palissandre,
Meubles en Noyer Noir,
Garnitures de Salon,
Garnitures de Salle à Dîner,
Garnitures de Chambres à Coucher,
Etc., Etc., Etc.

Rien de ce qui peut donner à cet Etablissement les avantages dont il est susceptible ne sera négligé, et il espère que le succès passé justifiera le succès à venir de cette Maison si avantageusement connue.

Cette ancienne Maison sollicite de nouveau l'encouragement du public, qu'elle cherchera toujours à satisfaire par le goût et le fini dans le travail et l'exactitude dans l'exécution.

Les Maisons d'Education, Collèges, Convents et Maisons Religieuses ont l'avantage de trouver dans cet Etablissement, tous les Ameublements dont ils peuvent avoir besoin à des prix modérés. Il en est de même de Messieurs les curés, dont le patronage est respectueusement sollicité. De plus, les articles vendus sont garantis de la qualité et de la nature indiquées à l'acheteur.

Messieurs les Hommes de Profession, Hommes d'affaires, etc., trouveront aussi à cet Etablissement des Ameublements de Bureaux, d'Etudes, de Libraires, etc., tels que Bureaux avec Casiers, Tables pour Ecrite, Bibliothèques, Fauteuils en Jone, etc., etc.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLICITÉE.
an-46

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE
DAME ELIZABETH ETHER, de la Cité et du District de Montréal, épouse de François Xavier Duplantis, meublier, du m^{me} lieu, judiciairement autorisée à ester en jugement.
Demandeur.
vs.
Le dit FRANÇOIS XAVIER DUPLANTIS, Défendeur.
Une netton en séparation de biens a été intenté
Montréal 27 juillet 1874.
DOUTRE, DOUTRE & HUTCHINSON,
Avocats de la Demanderesse.
cf-68.

Est des plus riches, et ne saurait être surpassée pour fini dans l'exécution et la modicité des prix.
M. C. E. PARISEAU fabrique à ordre toute espèce de Meubles dans les derniers goûts et suivant tous les styles.
Les articles achetés dans son établissement sont livrés à domicile, à bord des bateaux à vapeur et aux gares Chemin de Fer sans charge extra.
Il attire tout spécialement l'attention des maisons d'éducation, Collèges, Convents, Maisons religieuses, des Messieurs du Clergé, des professions libérales, etc, sur les avantages qu'ils pourront trouver comme par le passé, en patronant son établissement.
Une visite est respectueusement sollicitée.

C. E. PARISEAU
449, Rue Notre-Dame,
Entre les Rues St. Pierre et McGill
MONTREAL.
an-46

Echantillons Emplote à la maison ou en voyage. L'ouvrage est convenable, honorable, et paye mieux que tout ce qui peut être offert. Salaire argent comptant, et échantillons envoyés gratis. Adressez au plus vite chez Clément, Daniels & Cie, 25 Rue Notre Dame, Montréal.

Place D'instituteur demandé
M. E. DOIN, muni de diplômes d'école élémentaire et modèle pour le français seulement, désire se trouver une situation; MM. les Commissaires qui auraient besoin de ses services pourront s'adresser à
CHARLES PAYETTE, Libraire
No. 250, Rue St. Paul, Montréal.
M. E. D. pourra fournir les meilleures recommandations.
15 Juillet. 65

ANNONCES NOUVELLES.

NARCISSE BEAUDRY
HORLOGER
ORFÈVRE ET BIJOUTIER

44, COTE ST. LAMBERT,
MONTREAL

M. Narcisse Beaudry offre ses renouvellements les plus sincères à ceux qui ont bien voulu jusqu'à ce jour lui offrir leur patronage.

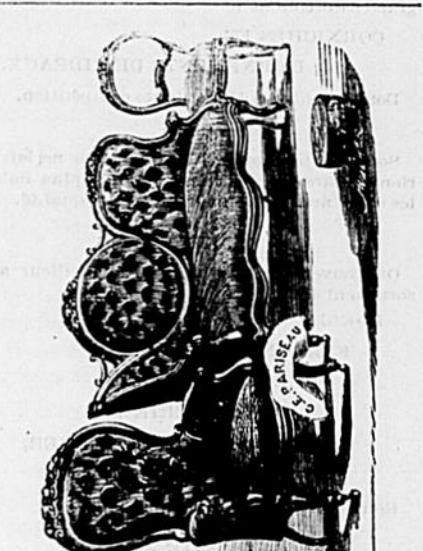
Il annonce avec plaisir à ses amis et au public que ses opérations lui ont permis d'augmenter et de varier l'assortiment de ses bijoux et de ses pierres précieuses.

Ses diamants sont de la plus belle eau et le fini artistique avec lequel ils sont enchassés, témoigne hautement de son habileté et de celle de ses ouvriers. Toutes les variétés de pierres précieuses en usage pour les bagues, sont dans ses vitrines où les connaisseurs auront l'avantage de faire leur choix.

M. Beaudry se charge comme par le passé de la confection de toute espèce de bijoux et il en fournit les matériaux et la main-d'œuvre à des prix défiant toute compétition.

Au nombre de ses spécialités, M. Beaudry entreprend la réparation des ornements d'Eglise, et il invite tout particulièrement les membres du clergé de cette Province à venir visiter son établissement.

Réparations faites aux montres des membres du clergé à 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs.
Tout article sortant de son atelier est garanti.



Etablissement Canadien
DE
Meubles de Menage
(fondée en 1854)

449, RUE NOTRE-DAME
Entre les Rues St. Pierre et McGill
MONTREAL.

On trouvera dans les vastes entrepôts de cette maison, l'un des assortiments des plus variés et des plus considérables de la Province.
Le soussigné, confiant dans la réputation qu'il a justement acquise dans cette branche de commerce, espère la relever davantage par les sacrifices qu'il vient de s'imposer pour faire rivaliser son établissement avec les plus célèbres du Canada.
Sa collection de

MEUBLES EN PALISSANDRE
MEUBLES EN ACAJOU
MEUBLES EN BOIS DE ROSE
MEUBLES EN NOYER NOIR
MEUBLES EN ERABLE PIQUEE
MEUBLES EN ERABLE ONDÉE
ETC., ETC., ETC.

Est des plus riches, et ne saurait être surpassée pour fini dans l'exécution et la modicité des prix.
M. C. E. PARISEAU fabrique à ordre toute espèce de Meubles dans les derniers goûts et suivant tous les styles.
Les articles achetés dans son établissement sont livrés à domicile, à bord des bateaux à vapeur et aux gares Chemin de Fer sans charge extra.
Il attire tout spécialement l'attention des maisons d'éducation, Collèges, Convents, Maisons religieuses, des Messieurs du Clergé, des professions libérales, etc, sur les avantages qu'ils pourront trouver comme par le passé, en patronant son établissement.
Une visite est respectueusement sollicitée.

C. E. PARISEAU
449, Rue Notre-Dame,
Entre les Rues St. Pierre et McGill
MONTREAL.
an-46

Echantillons Emplote à la maison ou en voyage. L'ouvrage est convenable, honorable, et paye mieux que tout ce qui peut être offert. Salaire argent comptant, et échantillons envoyés gratis. Adressez au plus vite chez Clément, Daniels & Cie, 25 Rue Notre Dame, Montréal.

